



Postes saisonniers Responsable baseball / balle-molle Été 2018 - URGENT

Le Service des loisirs de la Ville de Boisbriand est à la recherche de candidats pour combler le poste suivant :

POSTE DE RESPONSABLE BASEBALL/BALLE-MOLLE (5 à 17 ans)		
QUALIFICATIONS ET EXIGENCES REQUISES	DESCRIPTION	SALAIRE HORAIRE
<ul style="list-style-type: none">✓ Scolarité requise : DEC complété ou études universitaires en cours dans le domaine approprié.✓ Expérience appropriée et pertinente dans l'organisation des activités dans le champ d'application baseball/balle molle.✓ Expérience dans l'organisation d'activités sportives et dans la gestion du personnel.✓ Accréditation d'entraîneur ou d'arbitre ou d'intervenant reconnue dans les champs d'application de baseball/balle molle.✓ Titulaire d'un permis de conduire et automobile requise✓ Toute personne retenue doit détenir avant la date de début à l'emploi un certificat attestant qu'elle a réussi un cours de secourisme général avec RCR ou s'engager à le suivre.	<ul style="list-style-type: none">✓ Planifie, organise, coordonne et réalise les activités de son programme.✓ Supervise l'attribution et l'utilisation des plateaux et de l'équipement.✓ Assigne le personnel d'appoint.✓ Supervise le personnel relié au programme sous sa responsabilité.✓ Élabore les calendriers horaires des activités et du personnel sous sa responsabilité.✓ Intervient auprès des bénévoles (responsables et entraîneurs). <p><u>Date de l'emploi :</u></p> <ul style="list-style-type: none">✓ Début mars à la fin septembre 2018.✓ Entrée en fonction progressive. Horaire variable du lundi au vendredi en journée, en soirée, et fin de semaine à l'occasion.	18,89\$

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent s'inscrire sur notre site Internet au : www.ville.boisbriand.qc.ca dans la section « **Offres d'emploi** » et joindre leur curriculum vitae. Veuillez nous transmettre votre candidature dans les meilleurs délais.

Pour information : 450 435-1954, poste 233

La Ville de Boisbriand souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi.
Seuls les candidats retenus seront convoqués. À noter, le masculin a été utilisé dans l'objectif d'alléger le texte.